

Objectifs à long terme (OLT)	Enjeux & contraintes	Objectifs du plan de gestion (OPG)	Code opération	Niveau de priorité	Opérations du plan de gestion	Modalités	Opérateurs	Calendrier prévisionnel																		
								- en rouge opérations déjà effectuées en 2012 & 2013 - en bleu, opérations assurées dans le cadre du PG°																		
								2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023							
OLT 1 - Préserver les habitats et améliorer leurs qualités d'accueil pour les espèces patrimoniales	Les travaux de création de l'usine et de sa route d'accès ont perturbé le fonctionnement hydrologique des zones humides, moliniaies et des bas-marais Enjeu prioritaire	OPG 1.1. - Combattre l'assèchement des habitats humides	GH 01	1+	Fermer les drains (en priorité à l'ouest et à l'est du merlon qui borde la route d'accès à l'usine)	La faible épaisseur de tourbe rend inutile et impraticable l'utilisation de pieux ; créer des merlons en matériaux prélevés sur site, en créant une mardelle	CENL mission gestion		X	X																
	Les prés hygrophiles à Renouée bistorte et à Succise des prés participent à la biodiversité du site Ce sont des habitats-source et des corridors biologiques pour les métapopulations de lépidoptères patrimoniaux de la vallée de la Cleurie Enjeu prioritaire	OPG 1.2. - Préserver les prairies humides de la colonisation ligneuse et des modifications hydrologiques	GH 02	1	Débroussailler localement la Bourdaine et le Bouleau (cf. carte des opérations)	Les rémanents peuvent être laissés en place dans la boulaie	CENL mission gestion			X						X						X				
		OPG 1.3. - Ménager des zones de fauche tardive dans les prés humides (dates)	AD 01	1	Signer des conventions de gestion agricole assorties d'un cahier des charges	Cahier des charges de convention agricole: - fauche extensive sans amendements chimiques - zones de fauche tardive - fauche extensive sans amendement chimiques - zones-refuges à grandes herbes	CENL antenne Vosges		X	X	X															
	OPG 1.4. - Préserver des zones-refuges non fauchées dans les prés humides							X	X	X																
	Les prés hygrophiles à grandes herbes sont essentiels pour la nidification du Tarier pâtre et surtout du Tarier des prés Enjeu prioritaire	OPG 1.5. - Pérenniser la fauche extensive								X	X	X														
Les prés mésophiles de la vallée de la Cleurie font partie de la nature ordinaire mais jouent un rôle naturaliste et paysager important Enjeu secondaire	OPG 1.7. - Eliminer les espèces invasives ou envahissantes	GH 03	1	Eliminer la Balsamine de l'Himalaya chaque année pendant au moins 3 ans par arrachage (population ava) ou par fauche (population amont)	Arracher avant fructification et exporter si possible	CENL mission gestion		X	X						X							X				
OLT 2 – Améliorer la connaissance générale du site	Les territoires et les effectifs des populations de lépidoptères et oiseaux patrimoniaux de la vallée de la Cleurie sont insuffisamment connus Enjeu potentiel	OPG 2.1. – Améliorer la connaissance des habitats et des espèces	SE 01	2	Continuer le suivi des espèces indicatrices et patrimoniales : Cuirvé de la bistorte, Damier de la succise, Tarier pâtre, Tarier des prés, Pie-grièche..	Suivi de bio-indicateurs en état d'alerte	CENL mission scientifique & naturalistes		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
	L'absence de photographies aériennes antérieures à 1949 ne permet pas de connaître les dates de début et de fin d'exploitation de la tourbière haute du Pré Didier Enjeu potentiel	OPG 2.2. Améliorer la connaissance de l'histoire de l'exploitation de la tourbe et de la gestion agro-pastorale	SE 02	2	Approfondir l'histoire de la gestion agro-pastorale et l'histoire auprès des anciens et des historiens locaux	Inventaires et états initiaux	CENL & ASPET		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
OLT 3 – Assurer un suivi diachronique de l'évolution des habitats & de l'efficacité des opérations de gestion	Un suivi diachronique des habitats est nécessaire pour évaluer la pertinence des modalités de gestion et au besoin les corriger Enjeu prioritaire	OPG 3.1. – Assurer tous les 6 ans un suivi diachronique des habitats et espèces sensibles	SE 03	1	Reprendre tous les 6 ans le suivi phytosociologique diachronique (bryologie et plantes vasculaires) des habitats sensibles géoréférencés (cf. annexe phytosociologique)	Suivi de bio-indicateurs en état d'alerte	CENL mission scientifique	X	X						X								X			
			SE 04	2	Reprendre à chaque nouvelle mission IGN (environ tous les 6 ans) la photo-interprétation diachronique des clichés aériens				X	X				X										X		
			SE 05	3	Reprendre à 3 ans et à 6 ans le suivi par piézomètres enregistreurs au moins pendant la saison végétative (mars à octobre)				X			X														
			SE 06	1	Evaluer à 6 & à 12 ans l'efficacité de la gestion biologique (compte-rendu) - l'amender au besoin									X												X
OLT 4 – Préserver le patrimoine historique	Le travail des ouvriers tourbières est un élément d'archéologie industrielle à préserver Enjeu secondaire	OPG 4.1. – Préserver les traces d'extraction de la tourbe	AD 02	1	Préserver la topographie laissée par les activités de tourbage : fronts de taille et terrasses en escalier	Pas de terrassements	CENL mission administrative et mission scientifique	X	X	X																
OLT 5 - Assurer la sensibilisation et la pédagogie sur site et hors-site	L'appropriation du patrimoine naturaliste et historique de la vallée de la Cleurie par la population du Tholy, notamment scolaire assurera la pérennité de la préservation du site Enjeu potentiel	OPG 5.1. - Mettre en œuvre un projet de sensibilisation de la population	FA 01	2	Concevoir un projet pédagogique en partenariat avec, la commune et la communauté de communes et l'ASPET	Contacteur communauté de communes	CENL antenne Vosges			X																
			FA 02	2	Assurer à la demande des animations sur site et hors site		ASPET, CENL			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
		OPG 5.2. - Encadrer la fréquentation sur site	GH 04	1	Installer et entretenir la signalétique (balise pédagogique)		CENL mission gestion			X							X	X	X	X	X	X	X			
OLT 6 – Intégrer la sauvegarde du site dans le contexte local	La pérennité des conventions est essentielle à la protection du site Enjeu prioritaire	OPG 6.1. - Assurer la pérennité de la convention tripartite signée en juillet 2012 avec la commune de Le Tholy et avec l'ASPET	AD 03	1	Reconduire à échéance de 15 ans la conventions tripartite signée en juillet 2012 avec la commune de Le Tholy et avec l'ASPET		CENL antenne Vosges		X	X																
	La communication avec les partenaires est essentielle Enjeu prioritaire	OPG 6.2. - Assurer la transmission de l'information auprès des collectivités territoriales et des administrations	AD 04	1	Communiquer le plan de gestion à l'ensemble des partenaires : CG88, Commune de LE THOLY, AERM, Région Lorraine, Communauté de communes, DREAL, DDT88				X																	
			AD 05	1	Avertir la commune avant travaux				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
			AD 06	1	Nommer un conservateur bénévole				X																	
	Le site est trop exigu pour assurer à lui seul la fonction de corridor biologique pour la vallée de la Cleurie Enjeu potentiel	OPG 6.3. - Favoriser les échanges d'informations naturalistes	AD 07	1	Entretenir les échanges avec les naturalistes locaux, les associations (ASPET, Oiseaux-Nature 88, CINCLE, ETC Terra...) et les universitaires				X																	
			AD 08	2	Proposer aux collectivités territoriales des mesures de gestion biologiques des berges de la Cleurie				X																	
Le paysage de la vallée de Cleurie est pris en compte par un Plan paysager animé par la communauté de communes des Lacs et des Hauts Rupts Enjeu potentiel	OPG 6.4. – Assurer l'intégration du site protégé dans le Plan de Paysage	AD 09	1	Proposer à la communauté de communes l'intégration du site protégé dans le Plan de Paysage Consulter la DDT avant travaux impactant l'hydrographie		CENL mission administrative et mission scientifique		X	X																	